

# Rapport annuel 2020



Le Sénégal abrite plusieurs parcs d'oiseaux, dont le parc de Djoudj classé patrimoine mondial. Localisé au Nord du pays, le parc reçoit chaque année des oiseaux migrateurs. Selon les estimations, plus de trois millions d'oiseaux y résident chaque année.

Dans le nord du Sénégal, le FONSIS intervient par le sous-fonds *PME Nord-Agri* mis en place. Il a pour partenaire technique la *SAED*, Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal.

Ce fonds finance des projets d'un montant minimum de 200 millions de FCFA. *DB Foods* est une transaction réalisée par ce Fonds.

*DB Foods*, société de services agricoles, intervient dans la filière riz local notamment dans la collecte, la transformation et la commercialisation.

*DB Foods* a fait le choix de travailler avec les producteurs locaux et d'installer des petites unités industrielles performantes proches des zones de production et capables d'offrir aux agriculteurs un débouché pérenne.

L'usine installée au Nord contribue à renforcer la dynamique économique de sa zone d'implantation. La main d'œuvre est locale.



# Rapport annuel 2020

# Les Administrateurs

**Me Nafissatou Diop CISSE**  
Présidente du Conseil d'Administration

**M. Abdoulaye DIOP**  
Ministre Conseiller du Président de la République

**M. Aliou NDIAYE**  
Directeur de Cabinet du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

**M. Papa Demba DIALLO**  
Directeur Général, FONSI



# Sommaire

<b>1</b>	<b>Introduction :</b> <b>Message de la Présidente du Conseil d'Administration</b> <b>Message du Directeur Général</b>	<b>8</b>
<b>2</b>	<b>Les activités</b>	<b>10</b>
	L'équipe	12
	La gouvernance	15
	Les partenariats	20
<b>3</b>	<b>Le portefeuille</b>	<b>28</b>
	Les réalisations	33
	Les impacts	44
<b>4</b>	<b>Les perspectives</b>	<b>49</b>



## Message de la Présidente du Conseil d'Administration

Lorsque 2020 a démarré, tous les indicateurs économiques étaient annonciateurs d'une année exceptionnelle. La pandémie de COVID-19 a remis en question toutes ces perspectives, mais en a ouvert d'autres. En effet, malgré la crise économique induite, le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques, a pu, en mobilisant ses équipes et son réseau de partenaires, conduire à bien ses projets.

Ainsi, les investissements mis en œuvre ont permis de contribuer au renforcement du dispositif sanitaire et pharmaceutique, priorité majeure face à la pandémie. La transformation de l'infrastructure en cours de construction de l'hôpital Mathlaboul Fawzaïni en Centre de Traitement des Epidémies (CTE), la livraison d'équipements médicaux en urgence (50 respirateurs artificiels, 20 moniteurs et une radio mobile), l'obtention des autorisations de commercialisation des perfusions produites par Parenterus sont une belle illustration de la capacité d'adaptation attendue du FONSIS.

La résilience, maître mot du premier semestre, a été mise en œuvre au quotidien, afin de préparer le socle de la relance.

Ainsi, la revue de la politique d'investissement du WE! Fund, pour permettre à plus d'entreprises de pouvoir bénéficier de l'accompagnement financier et technique de ce véhicule d'investissement mis en place avec UNCDF, a permis de disposer d'un financement à 5%.

La qualité de la relance de l'économie reposera également sur la disponibilité de l'énergie. Aussi, la diversification du mix énergétique devra se poursuivre. La construction des centrales de Kaél solaire et Kahone solaire entamée en 2020 a pu bien avancer malgré les restrictions liées au transport de personnes et des biens. Leur finalisation en 2021 permettra de renforcer le mix énergétique, objectif phare du PSE.

La capacité à produire une énergie suffisante et moins coûteuse pour une économie autonome de l'importation d'hydrocarbures, étant déterminante, la mise en œuvre rapide et efficace de RGS, Réseau Gazier du Sénégal, devient encore plus stratégique pour favoriser le développement de nouvelles activités industrielles et de services, donc rythmer l'aboutissement de l'émergence. L'obtention de la subvention USTDA de 1,3 million USD marque cette accélération attendue, avec le démarrage des études de faisabilité.

En septembre 2020, le Plan Sénégal Emergent (PSE) a été ajusté pour un retour à la croissance dès 2021 et accélérer le rythme de sa concrétisation dans sa version PAP2A. L'atteinte de la souveraineté alimentaire, sanitaire et pharmaceutique en sont le socle. Le FONSIS, fort de son expérience dans ces domaines, sera l'un des acteurs de sa mise en œuvre, par une mobilisation du financement pour le secteur privé et la mise en œuvre de Partenariats Public-Privé (PPP) phares.

Avec la COVID-19, la disponibilité des financements pour les entreprises se pose davantage. La création du Fonds d'Amorçage des projets, les avancées sur la structuration du Fonds PME sont des réalisations importantes en la matière. En 2021, le démarrage des premières opérations de ces fonds permettra de contribuer efficacement à la relance économique visée.

La poursuite de la structuration et l'opérationnalisation des autres véhicules d'investissements tels le Fonds d'Amorçage de projets, le Fonds Intergénérationnel, les fonds thématiques et sectoriels prévus pour financer des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique (REEF), l'eau et l'assainissement (Fonds Bleu), seront des priorités de l'année 2021.

Pour cela, le FONSIIS devra accélérer les transformations déjà

amorçées. La finalisation de la loi organisant l'évolution du FONSIIS lui permettra de disposer des atouts nécessaires à l'exécution de sa mission. Ce renforcement du FONSIIS lui permettra d'adresser tous ces challenges.

Les équipes du FONSIIS seront en première ligne et devront faire preuve d'une grande résilience pour concrétiser, projets par projets, les objectifs du PSE portés par le Fonds Souverain. Cela se fera avec l'appui de ses partenaires nationaux et internationaux.

Bonne continuation.

**Me Nafissatou Diop Cissé  
PCA**

## Chers Administrateurs,

En 2020, le Fonds Souverain a entamé une nouvelle phase de son existence, avec votre soutien, dans un contexte économique de ralentissement de la croissance du pays du fait de la pandémie de la COVID-19. Année éprouvante à bien des titres, 2020 aura vu le FONDIS avancer positivement sur la concrétisation de ses investissements et nouer des partenariats forts.

Ainsi, dans le secteur de l'**Energie**, le FONDIS a négocié et obtenu une subvention de l'*USTDA* (U.S. Trade and Development Agency) d'un montant de près de 1,3 million USD. Cela a permis de lancer le processus des études de faisabilité technique relatives à la construction du réseau de pipelines de la société *Réseau Gazier du Sénégal* (RGS).

La mise en œuvre de RGS permettra le développement et l'exploitation du réseau de transport du gaz au Sénégal, des lieux d'exploitation vers les sites de consommation. L'arrivée du gaz en 2023, permettra de disposer d'une énergie plus propre et moins coûteuse, favorisant ainsi l'éclosion et le développement de nouvelles activités économiques liées à l'industrialisation et aux services.

En matière d'énergies renouvelables, le FONDIS a entamé la construction de deux nouvelles centrales solaires, Kaél Solaire et Kahone Solaire, portant à 4 les transactions dans son portefeuille. Ces 4 transactions (120MW) représentent plus de la moitié de la capacité de production

solaire du Sénégal.

En matière d'**Agrobusiness**, le FONDIS a poursuivi le déroulement de son programme d'investissement dans la Société d'Exploitation des Céréales Africaines (*SECAS*) avec, entre autres, le démarrage des travaux de construction de la future unité de production à Rufisque Cette usine devrait permettre à la marque *La Vivrière* d'industrialiser sa production.

Des avancées ont également été notées sur l'Agropole Sud qui s'investit dans la valorisation de filières agricoles. Les initiatives portent notamment sur la création de la société d'exploitation (*SCE Agropole Sud*), le démarrage du processus de mobilisation du financement privé et la signature du décret d'immatriculation du foncier du module central au nom du FONDIS.

La **Santé**, comme l'a démontré la pandémie, est un élément fondamental de l'économie. Le Fonds Souverain y a réalisé des avancées en 2020, avec un renforcement de son partenariat avec le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS).

Ainsi, le projet de livraison d'une infrastructure équipée au sein de l'hôpital Mathlaboul Fawzaïni de Touba a été réorienté lorsque l'épidémie de COVID-19 a touché le Sénégal.

En huit semaines, il a été adapté pour devenir un Centre de Traitement des Épidémies (CTE) de 102 lits pour accueillir les patients COVID-19 de la région de Diourbel.

Ce CTE a bénéficié, ainsi que le reste des hôpitaux régionaux, des équipements médicaux livrés par le FONSI, pour le compte du MSAS, dont 50 respirateurs et 20 moniteurs, pour répondre aux exigences de la gestion de la crise COVID-19.

Autre investissement du FONSI à contribuer à la lutte contre la COVID-19, *Parenterus*.

En 2016, le Fonds Souverain choisissait d'investir dans la mise en place d'une unité pharmaceutique, *Parenterus*, avec d'autres investisseurs nationaux. Ce choix a permis au Sénégal de pouvoir bénéficier, grâce à l'appui des Autorités du secteur, de perfusions produites localement dès octobre 2020 et de pouvoir approvisionner les circuits de distribution. Dans ce même secteur pharmaceutique, le FONSI a été mandaté par l'Etat du Sénégal pour la restructuration de la société MediS.

2020 a marqué également le cinquième anniversaire du Centre d'imagerie médicale. POLIMED a poursuivi ses activités, avec 27 500 actes de consultation malgré la désertion des lieux de soins due à la COVID-19. Au terme de l'année 2020, près de 130 000 actes d'imagerie ont été effectués depuis l'ouverture du centre. Une belle réussite de partenariat public privé.

Le **financement** de l'économie a été, du fait de l'épidémie, une priorité pour assurer d'abord sa résilience et dans un second temps sa relance.

Dans ce cadre, le FONSI a ajusté les critères de financement de WE!Fund, à cette fin (baisse du ticket, élargissement du périmètre). Le FONSI poursuit la structuration de fonds avec l'appui du Ministère de l'Economie, du Plan et de la

Coopération (MEPC). Ainsi, le Fonds PME, en collaboration avec la KfW, et le Fonds REEF pour le financement de projets d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sont en phase de mise en place. Autre fonds d'importance, car permettant la phase amont de préparation des projets requérant des investissements privés importants, le Fonds d'Amorçage a été créé en Octobre 2020.

L'évolution du FONSI, en vue de la mise en place du Fonds Intergénérationnel a été amorcée avec l'appui du Ministère des Finances et du Budget (MFB) et du MEPC. De nombreux échanges ont permis la rédaction des lois afférent à l'évolution de l'organisation et du fonctionnement du Fonds Souverain et à la gestion des recettes des hydrocarbures (LGRH).

La coopération avec les autres Fonds Souverains s'est renforcée par des partages d'expérience et les travaux de mise en place avec les pairs, d'un forum africain des investisseurs souverains.

Toutes ces réalisations ont été faites grâce à un engagement sans faille et une cohésion d'équipe. Les collaborateurs arrivés en 2019 y ont joué un rôle clé malgré la pandémie qui a testé notre créativité pour construire un collectif quand la distanciation était le mot d'ordre mondial.

Cet esprit combatif et résilient sera d'un apport certain dans les défis futurs du FONSI.

Ce rapport 2020, cher Administrateur offre un panorama de l'année écoulée. Je vous en souhaite une bonne lecture !

**Papa Demba DIALLO**

# Les activités



L'année 2020 avait démarré positivement. Une croissance de 6,6% était attendue ; le Sénégal n'avait pas encore été touché par l'épidémie de COVID-19. En mars, le Sénégal a rejoint la longue liste des pays affectés sur le plan social et économique.

Le FONSI, à l'image de beaucoup d'entreprises, a vécu, en 2020, un avant et après avènement de la COVID-19. Le Fonds Souverain s'est adapté aux nouvelles conditions de travail, que ce soit pour la gestion de ses équipes, que dans ses interactions avec les autres parties prenantes.

Ainsi le renforcement de ses effectifs entrepris en 2019 s'est poursuivi par une consolidation de l'équipe autour d'activités et des projets d'investissement mis en œuvre, mais aussi avec un engagement collectif face à la COVID-19.

2020 a également été une année de renforcement de la gouvernance et du développement des relations avec les parties prenantes externes, au Sénégal et à l'étranger.

Les états financiers du FONSI ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire, le 04 mars 2021. Conformément à la loi L2012-034 du 31 décembre 2012 autorisant sa création et l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et des GIE de l'OHADA, ils ont été transmis à l'actionnaire, l'Etat du Sénégal.

Les activités



# L'équipe

## Esprit d'équipe

Avec l'arrivée des nouvelles recrues au cours du dernier trimestre 2019, il était important de démarrer l'année 2020 par des activités de groupe pour faciliter l'intégration, renforcer la dynamique d'équipe et la proximité entre les collègues.

Pour ce faire, un teambuilding a été organisé du 24 au 26 janvier 2020 à

Toubacouta, dans la région de Fatick.

Le FONSIIS a fait appel à un partenaire externe pour créer cette cohésion, à travers des activités (mise en pratique de l'esprit d'équipe, la coopération), mais également lors des travaux en ateliers.



Tableaux réalisés par les équipes lors du teambuilding, sur la thématique : Climat, quelle vision pour demain ?



## Solidarité et Engagement

La dynamique de groupe s'est renforcée et mobilisée autour de la lutte contre la COVID-19. Ainsi, parallèlement aux projets d'investissement menés, des actions RSE, Responsabilité Sociale d'Entreprise, ont été menées.



Les membres de l'équipe du FONSIS ont organisé une collecte qui a été reversée au fonds mis en place par le Gouvernement du Sénégal.

La collecte a permis de mobiliser 11 millions FCFA au profit du Fonds Force-COVID-19. Le FONSIS a offert 10 000 masques et 2 000 draps au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

Le Fonds Souverain a également accompagné une entreprise locale (qui a produit les masques et draps offerts par le FONSIS), dans la conception de masques, en lui fournissant le modèle et sa composition. Celle-ci a été agréée comme fabricant de masques conformes aux exigences sanitaires par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

### ■ Contribution à l'éducation

En matière de support à l'éducation, le FONSIS est également intervenu pour donner un éclairage sur les possibilités offertes par les Fonds Souverains en matière de financement.

- **Octobre** : cours sur le financement du travail décent, module de l'OIT, Organisation Internationale du Travail
- **Décembre** : financement des ESS (Enseignement Supérieur Spécialisé) organisé par BEM Dakar.

Le programme d'accompagnement des établissements de formation, suspendu au démarrage de l'épidémie COVID-19 au Sénégal, a repris au cours du second semestre, permettant à de jeunes sénégalais au Sénégal ou à l'étranger de bénéficier d'une expérience du monde professionnel de l'investissement.

Les activités



# La gouvernance

## Renforcer la gouvernance

Investisseur responsable, le Fonds Souverain a également formulé dans des codes et politiques, son renforcement des règles observées depuis sa mise en place.



### ■ Ethique, déontologie et bonne conduite

Le Code d'éthique, de déontologie et de bonne conduite du FONISIS repose sur les valeurs fondamentales du FONISIS. Il définit les comportements éthiques attendus de la part de chaque collaborateur, individuellement et collectivement. Il forge la culture de conformité, de conduite éthique et de responsabilité.

Il a pour objectif d'améliorer les performances et représente les valeurs du FONISIS auprès de ses parties prenantes. L'observation

stricte de ce code permettra de consolider un socle de vie professionnelle, d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents.

Le Code d'éthique, de déontologie et de bonne conduite est établi comme une directive aux normes qui devraient régir les rapports d'affaires entre collègues, mais aussi avec les promoteurs, les partenaires, les fournisseurs, et le grand public.



## ■ Politique Genre

La question du Genre est une réalité adressée au Sénégal par l'Etat. En effet, le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants a élaboré une Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG).

La Vision qui sous-tend cette stratégie décennale 2016-2026 consiste à « contribuer à faire du Sénégal un pays émergent avec une société solidaire dans un Etat de droit, sans discrimination, où les hommes et les femmes ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance ».

La SNEEG trouve ses fondements dans l'option spécifique du PSE qui a clairement établi que l'intégration du genre dans les politiques publiques est adoptée comme une stratégie de lutte contre toute forme d'inégalité et un moyen d'assurer, à tous, une

participation équitable au processus de développement. En outre, la SNEEG s'est inscrite dans la perspective de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015.

Le FONSI, en tant que fonds souverain d'investissements stratégiques du Sénégal, a choisi de se doter d'une Politique Genre et de suivre l'évolution de ses actions, que ce soit en son sein, comme vis-à-vis de ses partenaires externes, notamment lors de ses investissements.

La Politique Genre du FONSI s'appuie sur les valeurs fondamentales en détaillant les comportements attendus de la part de chaque collaborateur, individuellement et collectivement. Elle renforce la culture de respect des différences, d'équité et d'égalité des chances du Fonds Souverain.

## ■ Politique de protection de l'Enfant



Le FONSIIS promeut les investissements responsables et à impacts socio-économiques positifs sur les populations. Aussi, la couche la plus fragile de ces populations a son attention particulière en matière de respect des droits humains.

Aussi, dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'Enfant des Nations-Unies et de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant du Sénégal, le FONSIIS a inclus dans le cadre de ses activités une Politique de protection de l'Enfant. Cette Politique permet de s'assurer que la conception et la mise en œuvre de ses projets et programmes, se font dans le respect des droits des enfants.

Par la Politique de protection de l'Enfant définie, le FONSIIS clarifie ses exigences en matière de protection des enfants, ainsi que le refus et la sanction de toute forme de violation des droits de l'enfant.

Ainsi, le FONSIIS s'engage à travers sa Politique de protection de l'Enfant à :

- être particulièrement vigilant

au cours de son processus de recrutement, notamment par le contrôle du casier judiciaire ;

- avoir une vision partagée des questions de protection de l'enfance et veiller à ce que cette vision soit prise en compte par le personnel ;
- partager l'information sur la protection de l'enfance et les bonnes pratiques avec le personnel et les parties prenantes aux projets qu'il mène si une violation potentielle des droits de l'enfant est identifiée.

*La politique de protection de l'enfant est fondée sur les textes et lois en vigueur au Sénégal, les normes internationales et traités ratifiés par le Sénégal, en particulier :*

- *La Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant (SNPE),*
- *la Convention des Nations Unies du 20 novembre 1989 relative aux Droits de l'Enfant,*
- *la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant,*
- *les Conventions 138 et 182 de l'OIT.*

## ■ ESG



De par la nature de ses interventions, le Fonds Souverain est un investisseur de long terme, devant créer de la richesse pour les générations présentes et futures. Aussi, accorde-t-il, une importance particulière à ce que cette recherche de croissance ne compromette pas l'environnement des générations futures.

En tant qu'investisseur, le FONDIS a un rôle à jouer dans la durabilité des systèmes, de par la qualité de sa gouvernance, le financement des entreprises, et l'impact socio-économique durable qui en résulte pour les populations et l'environnement. Ainsi, il lui est important de s'assurer que les enjeux liés à l'environnement, les enjeux sociaux, le capital humain, les inégalités du genre et les enjeux liés à la gouvernance (ESG) sont pris en compte dans la réalisation de ses investissements. Aussi, le FONDIS a renforcé son approche avec la rédaction d'une politique ESG, en cours de finalisation, et la mise en place du Comité ESG.

La politique ESG décrit la vision, l'engagement et l'intégration des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement

du Fonds Souverain et s'exerce en cohérence :

- avec les référentiels nationaux tels que les règles de gouvernance des sociétés nationales, ainsi que les normes environnementales et sociales édictées au Sénégal ;
- avec les normes internationales et les pratiques proactives telles que les Principes de Santiago, CDC toolkit, les critères de performance de la Société Financière Internationale sur le développement social et environnemental durable (critères de performance de la SFI), les directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (EHS) de la Banque mondiale/SFI qui y sont associées, les Principes pour l'Investissement Responsable) PRI ;
- avec les orientations et les objectifs poursuivis par le FONDIS en matière de développement de l'économie dans un modèle durable.

Les activités



# Les partenariats

## 2020, année de partenariats et de coopération

En 2020, le FONSIS a pu consolider ses relations avec l'écosystème national et international.

Des accords de partenariat et de coopération ont été signés avec plusieurs parties prenantes.

■ **CETUD** dans le cadre de la mise en place du BRT et des autres projets liés au transport de masse.

■ **PRODAC** en vue de la mise en place de projets et de la définition de modèles de financement et d'exploitation des Domaines agricoles communautaires (DAC). Cet accord est en cours de signature par les ministères de tutelle.

■ **Petrosen Trading Services** en vue de la mise en place de projets liés à l'aval du secteur gazier.

■ **Tony Blair Institute** dans le cadre de la sélection et l'évaluation des partenaires pour l'Agropole Sud.

■ **General Electric** en vue d'une collaboration sur la conception et le développement de projets d'infrastructures au Sénégal.

■ **IFC** pour des projets relatifs à la mise en place de projets de partenariats Public-Privé Santé et Energie.

■ **USTDA** pour la subvention destinée au financement d'une partie des études liées à la mise en place du réseau de pipelines de RGS.





Le FONSIS et IFC ont procédé, le 28 août 2020, à la signature d'un protocole d'accord.

«Ce Partenariat renforcera le FONSIS dans la réalisation, en mode PPP ou privé, des projets de construction et de gestion de structures hospitalières ainsi que la digitalisation du système de santé national. Le FONSIS et IFC vont co-investir avec des privés dans des projets de cliniques ou d'hôpitaux privés visant à consolider le positionnement du Sénégal comme hub de services médicaux dans la région ouest africaine», affirme le Directeur Général du FONSIS, Papa Demba Diallo.

Stefan Rajaonarivo, parlant au nom de la représentante résidente d'IFC au Sénégal, déclare «Entamée en 2015, la collaboration entre IFC et FONSIS a notamment permis à FONSIS de devenir le premier développeur de centrales photovoltaïques en mode PPP au Sénégal et de produire de l'énergie solaire à un prix record de 25 FCFA par kilowatt heure. Ce protocole permettra donc d'élargir la collaboration entre nos deux institutions et d'œuvrer ensemble dans la Santé. Dans le cadre de ce partenariat, IFC pourra utiliser des instruments tels le conseil aux gouvernements, la dette, le co-développement et l'investissement en capital».



USTDA (U.S. Trade and Development Agency) et le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS), ont signé, le vendredi 28 août 2020, un protocole accordant à ce dernier une subvention d'un montant de près de 1,3 million USD (plus de 700 millions FCFA).

Cette subvention de USTDA est destinée à financer des études relatives à la construction du réseau de pipelines de RGS S.A. (Réseau Gazier du Sénégal).

RGS S.A., société créée par PETROSEN, SENELEC et le FONSIS, assurera le transport du gaz des sites de production vers les lieux d'utilisation (centrales électriques, industries, gaz domestique etc.).

« Aujourd'hui, nous soulignons un autre exemple de coopération énergétique entre les États-Unis et le Sénégal. L'Agence américaine pour le commerce et le développement a approuvé une subvention de près de 1,3 million de dollars pour soutenir le développement du réseau de gazoducs du Sénégal. Ce système

aidera le Sénégal à passer de la production d'électricité au gaz naturel propre et peu coûteux, en utilisant ses propres ressources énergétiques », a déclaré l'ambassadeur des États-Unis au Sénégal, M. Tulinabo S. Mushingi.

« Ce don de l'USTDA nous aidera à définir les spécifications techniques et les aspects économiques de ce projet très stratégique pour notre pays et nous permettra ainsi d'accélérer sa mise en œuvre », a souligné le directeur général du FONSIS, Papa Demba Diallo. M.Diallo a poursuivi que cela se fera « en collaboration avec PETROSEN et SENELEC et en accord avec le Ministère du Pétrole et de l'Energie. Il s'agit d'un projet stratégique qui va contribuer à accélérer l'utilisation du gaz, en particulier dans la production d'électricité, et à faire baisser le coût de l'électricité.

Cela contribuera à stimuler le secteur industriel sénégalais et à rendre nos entreprises plus compétitives ».

En dépit de la morosité économique de l'année 2020, l'Agrobusiness affiche de belles perspectives pour 2021. Les deux projets phares du PSE portés par le FONSI, Agropole Sud et Aquapoles, ont connu des avancées importantes.

En effet, suite au succès du Sénégal lors du Forum AGRF/AGRA de septembre 2020, un major de l'agrobusiness a manifesté son intérêt à prendre part, aux côtés du FONSI, à l'exploitation de l'Agropole Sud. En ce sens, une visite d'évaluation de sites des différents modules (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) a été effectuée du 7 au 11 novembre avec ce potentiel partenaire.



## Plus d'échanges avec les pairs

En 2020, la collaboration avec les fonds d'investissements souverains s'est poursuivie. Ainsi, le FONISIS a développé une plus grande proximité avec ces derniers, en dehors du cadre des institutions

que sont l'IFSWF (le Forum International des Fonds Souverains) et de l'AVCA (Association Africaine de Capital-investissement et de Capital-risque).

### ■ Mise en place d'un Chapitre Africain avec les fonds souverains africains

Dans le cadre de la mise en place du Chapitre Africain, cadre de coopération de fonds et investisseurs souverains africains, le FONISIS et plusieurs de ses pairs du continent (Maroc, Egypte, Ghana, Nigéria, etc.) ont entamé des échanges en vue de la mise en place d'un forum. Il vise à définir une collaboration entre les acteurs majeurs souverains dans le but d'identifier les meilleures pratiques, d'aligner les principes et les agendas, de développer des initiatives et des projets de manière collaborative.



### ■ Renforcement du partage d'expérience entre fonds souverains

Le FONISIS a eu des échanges avec le Fonds Ithmar Capital du Maroc, IAC Ghana et les Autorités ghanéennes compétentes. Cela a été l'occasion de partager les expériences sur des sujets clés comme le financement de la mise en place de pipelines de gaz (anticipation de RGS), mais

également sur les fonds destinés à financer des infrastructures vertes (anticipation de REEF).

Ces échanges ont permis au FONISIS d'identifier les bonnes pratiques et les points d'attention liés à ce type de projets.

Entamés en décembre 2019, les échanges se sont poursuivis avec le Secrétariat Général de la Présidence de Madagascar malgré la COVID-19.

Les travaux en vue de la mise en place du Fonds Souverain de ce pays ami se poursuivent.

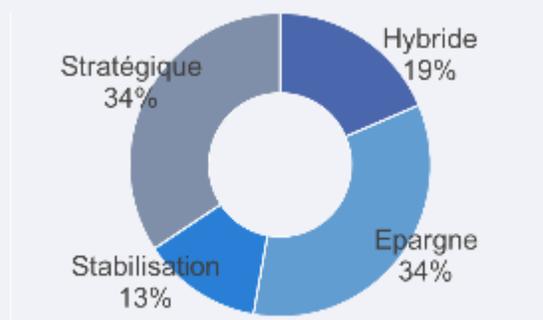
Le FONSIIS a également partagé son modèle avec le consultant choisi par la République de Mongolie désireuse de mettre en place un Fonds souverain d'investissements stratégiques.

### Typologie des fonds souverains affiliés à l'IFSWF



En vert foncé les Fonds Souverains membres de l'IFSWF.  
Source : [www.ifswf.org](http://www.ifswf.org)

Selon le rapport *Investing for resilience*, publié en juin 2020 par IFSWF, 34% des fonds souverains sont de nature stratégique



## ■ Forum annuel 2020 de l'IFSWF

En novembre s'est tenu le Forum annuel de l'IFSWF, le Forum International des Fonds Souverains. Du fait de la pandémie, il a été virtuel.

Le Forum IFSWF 2020 a été l'occasion d'échanger entre fonds souverains sur les sujets touchant les différents continents.

La particularité pour notre continent en 2020 a été l'inclusion d'un atelier spécifique dédié aux Fonds africains.

Ces échanges ont permis aux acteurs d'échanger davantage sur les spécificités des besoins des fonds du continent en matière d'investissements.

## ■ Officialisation de l'adhésion du FONSI à One Planet Sovereign Funds



L'adhésion du FONSI à l'initiative One Planet Sovereign Wealth Funds a été officialisée lors du Forum 2020 tenu virtuellement en novembre en présence du Président français Emmanuel Macron.

Initiative lancée en 2017 suite aux Accords de Paris que le Sénégal a ratifiés, l'OPSWF a pour objectif d'accélérer la transition écologique vers des énergies plus propres et permettant de lutter avec beaucoup plus d'efficacité contre le réchauffement climatique. Les membres sont mobilisés pour favoriser une transition énergétique progressive, menant

graduellement à une économie plus durable et moins polluante.

L'intervention du FONSI a été l'occasion de rappeler que divers secteurs du Sénégal ont déjà été touchés par le changement climatique, l'approche du FONSI incluant la prise en compte des questions climatiques dans les décisions d'investissement, ainsi que la mise en place du Fonds REEF dédié aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

# Le portefeuille





<b>Dénomination</b>	<b>Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONDIS)</b>
<b>Année de création</b>	2013
<b>Identité juridique</b>	Société Anonyme avec Conseil d'Administration ; RCCM : SN DKR 2013 B 16770 ; NINEA : 004912269
<b>Capital</b>	3 000 000 000 Francs FCFA Etat du Sénégal actionnaire à 100% ; Principaux organes de gouvernance :
<b>Structure et Gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conseil d'administration</li><li>▪ Comité d'investissement</li><li>▪ Comité de direction</li><li>▪ Comité de Recrutement et de Rémunération</li><li>▪ Comité d'Audit et Risques</li><li>▪ Comité ESG</li></ul> Secteurs clés : secteurs stratégiques définis dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) ;
<b>Stratégie d'Investissement</b>	Modalités d'investissement : prise de participation en fonds propres, éventuellement accompagnés de quasi fonds propres : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ TRI minimum de 12% net ;</li><li>▪ Ticket d'entrée minimum de 300 millions FCFA ;</li><li>▪ Investissement dans des PME jusqu'à hauteur de 20% de ses ressources, directement ou par le biais de fonds mis en place pour des investissements inférieurs à 300 millions FCFA.</li></ul>
<b>Géographie prioritaire</b>	Sénégal

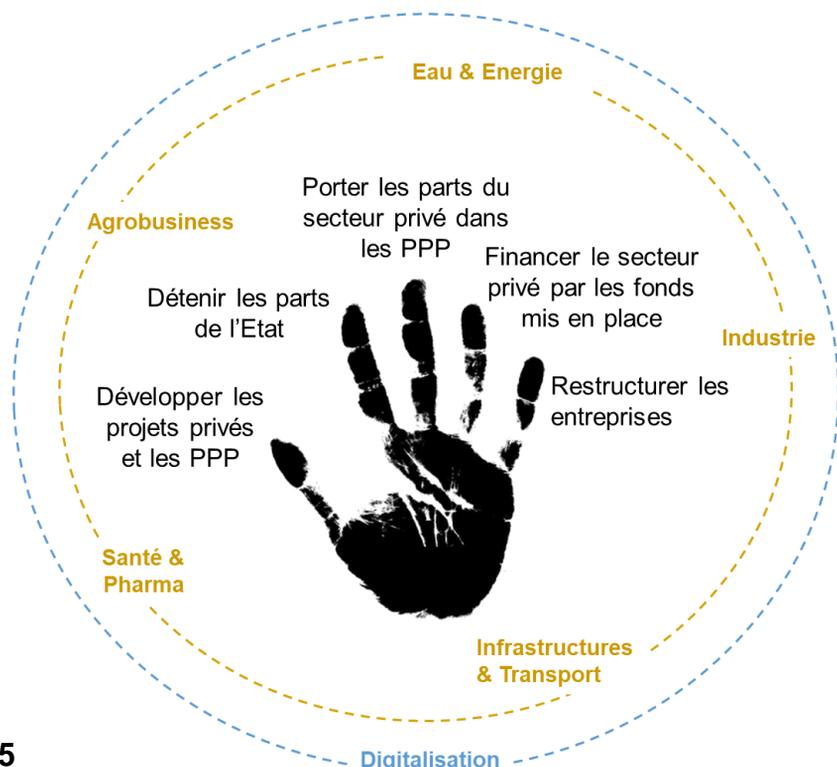
## 2020, une année inédite

Avec une économie mondiale en récession, passant de 2,9% en 2019 à - 4,9% et une croissance en Afrique subsaharienne négative à 2,8% après des décennies de croissance positive, 2020 sera retenue dans l'histoire comme une année de référence, tant l'impact de la pandémie de la COVID-19 aura été immense.

Au Sénégal, après une période de croissance soutenue de 6% en moyenne au cours des six dernières années (2014 – 2019), il est prévu une croissance négative de -0,7% en 2020 qui devrait être atténuée à 1,1% au vu de la campagne agricole prometteuse. Le dernier trimestre 2020 aura été l'occasion pour l'Etat de valider l'élaboration d'une version révisée du deuxième Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du référentiel socio-économique du pays, le PSE.

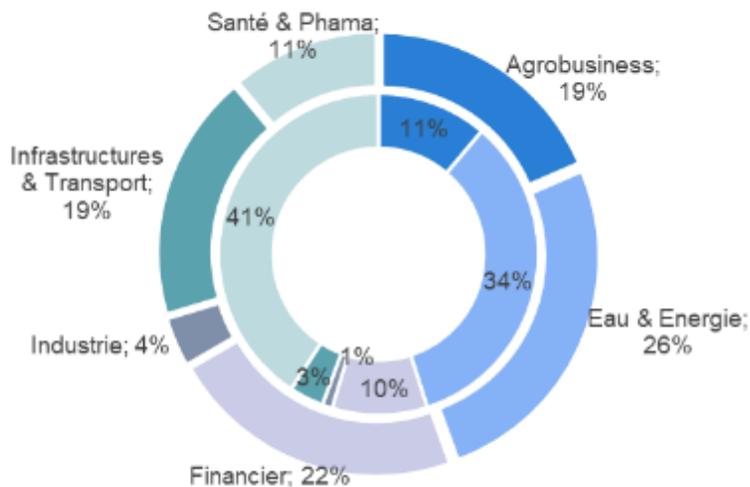
L'ambition déclinée par l'Etat à travers le PAP Accéléré et Ajusté (PAP2A) est de recentrer les priorités d'investissement vers un modèle de développement endogène porté par un secteur privé national fort ciblant la quête des souverainetés alimentaire, sanitaire et pharmaceutique.

Cette approche confirme la stratégie du FONSIS dont l'impact recherché lors de ses premiers investissements dans les secteurs de la santé, de l'industrie pharmaceutique et de l'agrobusiness, prenait déjà en compte les objectifs de souveraineté du PAP2A.



**Stratégie 5/5**  
5 axes d'intervention prioritairement  
dans 5 macro secteurs

## Le portefeuille au 31 décembre 2020



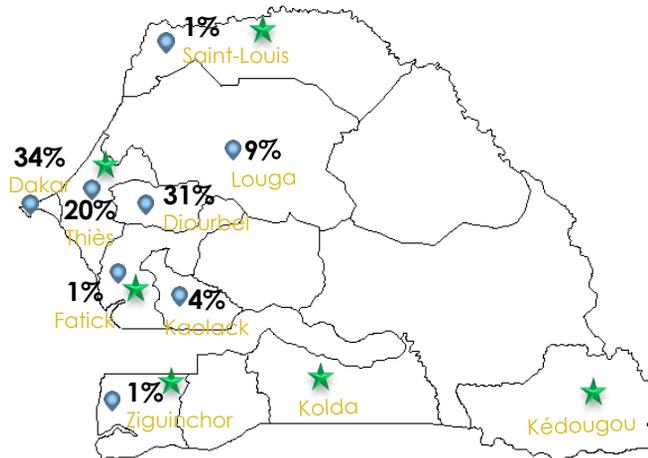
Cercle extérieur : la répartition selon le nombre de transactions  
Cercle intérieur : la répartition selon les décaissements

N°	Transactions	Secteur	Région	Année
1	POLIMED	Santé & pharma	Thiés	avr-15
2	BIOSOY	Agrobusiness	Louga	mars-15
3	SIAA	Infrastructures & Transport	Dakar	avr-16
4	AQUAPOLES	Agrobusiness	Fatick	juil-18
5	SOGENAS	Agrobusiness	Louga	mai-18
6	Jambaar IMMO	Infrastructures & Transport	Dakar	sept-18
7	ISEP (SCID)	Infrastructures & Transport	Dakar	avr-18
8	AXEL AVIONS	Infrastructures & Transport	Dakar	déc.-17
9	SENERGY	Eau & Energie	Thiés	févr.-15
10	KAEL SOLAIRE	Eau & Energie	Diourbel	mai-18
11	KAHONE SOLAIRE	Eau & Energie	Kaolack	mai-18
12	PARENTERUS	Santé & pharma	Thiés	oct-15
13	SOLARYS	Eau & Energie	Thiés	sept-18
14	TEN MERINA	Eau & Energie	Thiés	févr-17
15	PAIS	Infrastructures & Transport	Thiés	sept-18
16	SECAS SAS	Agrobusiness	Dakar	nov-19
17	RGS	Eau & Energie	Dakar	nov-19
18	SEN'EAU	Eau & Energie	Dakar	déc-19
19	HOPITAL MFT (BOT)	Santé & pharma	Diourbel	déc-18
20	TERANGA CAPITAL	Financier	Dakar	mars-16
21	DB Foods (Fonds Nord Agri)	Industrie	Saint-Louis	mars-18
22	WE! FUND	Financier	Dakar	nov-19
23	SCEAS (Agropole Sud)	Agrobusiness	Ziguinchor	juin-20
24	CREDISOL SASU	Financier	Dakar	juin-20
25	BOUCHRA	Financier	Dakar	sept-20
26	FPI	Financier	Dakar	oct-20
27	SAFRU	Financier	Dakar	Nov-20

## Répartition géographique des transactions

*Selon les décaissements réalisés*

★ Futurs investissements



Le premier investissement du FONDIS, POLIMED en 2015, est implémenté dans la région de Thiès (Mbour). Depuis, le FONDIS continue à investir dans le reste du Sénégal pour contribuer à davantage d'équité territoriale et offrir plus d'opportunités en dehors de la capitale.

**2 investissements sur 3 se font hors de Dakar et portent essentiellement dans les macro secteurs : Agrobusiness, Eau & Energie, Santé & Pharma, et les transactions financées par les Fonds mis en place.**

Le portefeuille



# Les réalisations

### ■ Santé & Pharma



Le FONISIS a significativement contribué au processus de prise en charge sanitaire COVID-19 déployé par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS).

Suite à une demande du MSAS en mars 2020, la nouvelle infrastructure de l'Hôpital Mathlaboul Fawzaïni, a été reconvertie temporairement en Centre de Traitement des Epidémies (CTE) pour la région de Diourbel. La livraison finale de l'infrastructure a été reportée en juin 2021.

La même démarche de contribution aux efforts de souveraineté sanitaire qui avait conduit le FONISIS à prendre part au Projet MFT en 2017, a motivé la participation au développement d'un hôpital privé de 220 lits identifié dans le PAP2A et la signature du protocole d'accord sur le Programme de Développement et de Construction d'Infrastructures Médicales (PDCIS) avec le MSAS et le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC). Identifié comme un projet prioritaire du PDCIS, le projet de réhabilitation de l'Hôpital Mame Abdoul Aziz Sy Dabakh de Tivaouane a connu des avancées notables au cours de l'année 2020, notamment la phase de développement.

En effet, le programme médical réalisé en collaboration avec la direction de l'Hôpital a été validé par le MSAS après intégration des observations de la Direction des Infrastructures, Equipements et Maintenance (DIEM).

L'ensemble des prestataires a été recruté, y compris les architectes et les cabinets d'études (géotechniques, sécurité-incendie, étude d'impact environnemental). Différentes offres de financement ont été reçues de partenaires financiers et techniques.

La finalisation de la convention relative au financement, au développement et à la construction du projet avec le MSAS constituera le prochain jalon vers la négociation et la sélection de la meilleure offre de financement.

Conformément à l'orientation du Président de la République, le MSAS ambitionne de faire de 2021 l'année d'amorçage de la digitalisation de la santé et notamment de la mise en place du Dossier Médical Patient (DMP), une priorité du PDCIS. Le FONISIS y est fortement engagé et collabore à la réflexion et à l'élaboration de la stratégie d'implémentation avec les équipes du MSAS et l'ensemble de l'écosystème de la santé.

## Le Centre d'imagerie médicale de Mbour a 5 ans

Le Centre POLIMED fournit les services suivants : échographie, radiologie, scanner et endoscopie.

Des services spécifiques aux femmes ont été pris en considération dès le démarrage des activités : mammographie, hystérocopie, hystérosalpingographie, échographie obstétricale.

**Près de 130 000 actes réalisés en 5 ans**



**« Le cadre est propre est bien entretenu et le personnel accueillant. C'est important car cela rassure déjà le malade et c'est un début de guérison ».**



**« Dès mon arrivée, j'ai été pris en charge et je suis très satisfait. J'ai été accueilli et rassuré. ».**

Illustrations extraites du film institutionnel 2020 présentant le FONSIS

## La nouvelle infrastructure de l'hôpital Mathlaboul Fawzaini réaménagé en Centre de Traitement des Epidémies

Face à la progression de la COVID-19 en mars, le MSAS prend la décision de réorienter les travaux en cours. Le FONSIIS livre en 8 semaines un CTE opérationnel de 102 lits et équipé de respirateurs artificiels, moniteurs, et d'autres matériels

médicaux nécessaires. Il est fermé en octobre à l'image de nombreux CTE du fait de la décroissance du nombre de malades. La reprise des travaux a été interrompue avec les signes de la deuxième vague de contaminations.



Concernant le secteur pharmaceutique, l'expérience capitalisée par le FONSI dans la mise en place d'une société de production de solutés massifs, PARENTERUS SA, a contribué au choix de l'Etat de lui confier la restructuration de la société MediS.

Parallèlement, le FONSI prendra part à un projet privé porté par des pharmaciens locaux de construire et d'exploiter une unité pharmaceutique industrielle spécialisée dans la fabrication de formes orales sèches de médicaments génériques.



## ■ Agrobusiness

En dépit de la morosité économique de l'année 2020, ce secteur a de belles perspectives pour 2021. Les projets Agropole Sud et Aquapoles ont suscité un grand intérêt des partenaires potentiels. Le processus de sélection des partenaires stratégiques est en cours et des visites de sites déjà effectuées avec ces derniers.

Dans ce secteur, comme dans Santé & Pharma, l'ambition de contribuer à l'autosuffisance demeure intacte depuis le début des activités du FONSI. Cela permet de s'aligner naturellement avec les nouveaux objectifs de souveraineté alimentaire, sanitaire et pharmaceutique déclinés dans le PAP2A.

## Les avancées du pilote AGRIBETA



**Le riz est devenu la première céréale produite ; il représente plus de 40% de la production de céréales au Sénégal.**

L'agriculture au Sénégal est souvent tributaire de la qualité de l'hivernage. Selon la zone du pays, la pluviométrie est décroissante en remontant le pays du sud (1400 à 1900 mm) vers le nord (200 à 400 mm) selon les données de l'ANACIM sur la période 2003 à 2014.

Ainsi, tenant compte des cours d'eau et des réserves hydrauliques, plusieurs zones sont propices aux projets d'agriculture.

Ainsi, dans le Sud du Sénégal, le FONSIIS expérimente par le projet AGRIBETA deux types de culture, sous pluies et irriguée par gouttes à gouttes post saison des pluies. A l'issue du pilote, un programme élargi sera mis en place pour une production industrielle des deux spéculations concernées, sur une superficie cible minimale de 10 000 ha.

À l'image des projets déjà déroulés dans le Nord, AGRIBETA se fait avec le concours des populations locales.

## ■ Eau & Energie



2020 était annoncée comme une année de consolidation pour l'investissement réalisé dans SEN'EAU. La société a réalisé un chiffre d'affaires supérieur aux prévisions du Budget 2020 en raison d'une production d'eau plus importante et d'autres produits de revenus. Cependant, SEN'EAU prévoit une perte d'exploitation de 4,4 Mds FCFA en 2020. Selon les chiffres présentés à date, le premier flux actionnaire interviendra en 2026 et sous forme d'intérêt de comptes courant actionnaires.

Concernant l'Energie, 2020 est d'abord une année de confirmation de la forte implication du FONSI dans les énergies renouvelables. Avec la finalisation du projet Scaling Solar qui comprend les centrales de Kaél Solaire de 25 MW et de Kahone Solaire de 35 MW, le FONSI porte son portefeuille à quatre (4) transactions. Cela représente 120 MW sur une capacité nationale de 398MW d'énergies renouvelables (10 centrales) acquises dans le cadre de l'exécution du PSE. Le FONSI contribue ainsi avec plus de la moitié de la capacité solaire du Sénégal.

L'inauguration des centrales Kael Solaire et Kahone Solaire est prévue pour le premier semestre 2021.

2020 constitue également une année de référence dans le secteur du gaz avec le démarrage du projet de réalisation de l'infrastructure de transport du gaz terrestre porté par la société Réseau Gazier du Sénégal (RGS) constituée en novembre 2019, avec comme actionnaires le FONSI (51%), PETROSEN (39%) et SENELEC (10%). C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la société que le FONSI a négocié et obtenu une subvention de près de 1,3 million de dollars US de l'agence américaine pour le commerce et le développement, USTDA, pour réaliser une partie des études de faisabilité du réseau de pipelines. Le FONSI conduit les négociations avec des développeurs expérimentés incluant les institutionnels, Africa Finance Corporation (AFC) et Africa50, et le privé local West African Energy SA (WAE), pour le financement et l'exécution de la phase de développement du Projet RGS. L'accord de développement conjoint devrait être finalisé au premier semestre 2021.

## Les avancées de Kaël Solaire et Kahone Solaire

Entamée au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, la construction des deux centrales est en cours de finalisation. Elles entreront en production en 2021. Ces deux centrales se distinguent par la pose convexe des panneaux. La toiture ainsi définie permet de profiter davantage de l'ensoleillement.

### Images illustratives : novembre 2020





## ■ Industrie

Dans ce macro secteur, le FONSIS a reçu des mandats de l'Etat pour entrer dans le capital et restructurer des sociétés.

Les sociétés visées interviennent dans différentes branches de l'industrie, notamment textile, automobile, et transformation.

Ces projets sont en cours d'évaluation selon les process d'investissement du Fonds Souverain afin de statuer sur l'opportunité d'investissement et les impacts liés.

## ■ Infrastructures & Transport



La signature d'un accord de partenariat avec le CETUD renforce l'implication du FONSIS davantage dans ce macro secteur. Outre le Bus Rapide Transit (BRT), l'axe de collaboration a été élargi à d'autres projets liés au transport de masse.

## ■ Activités de Fonds



Le FONDIS a poursuivi la mise en place de fonds destinés à financer les PME. Concomitamment les critères du WE! Fund ont été révisés pour faciliter l'accès au financement durant la COVID-19.

Ce fonds d'investissement dédié au financement de projets ayant un impact positif sur l'autonomisation économique des femmes, a été créé en partenariat avec UNCDF en fin 2019. L'année 2020 aura permis, malgré la crise de la COVID-19, de bâtir un pipeline robuste et d'affiner les hypothèses de la politique d'investissement du Fonds afin d'élargir son champ d'intervention.

Le premier comité d'investissement du WE! Fund s'est tenu le 9 décembre 2020 et a procédé à la validation du premier projet du Fonds. Il s'agit d'un investissement d'un montant de 120 millions FCFA pour le financement du développement d'une entreprise basée dans le département de Mbour.

Concernant la structuration du Fonds PME et du Fonds REEF, les bouclages sont prévus pour le

second semestre de l'année 2021. Pour chacun des Fonds, un gestionnaire de fonds sera recruté, avec une obligation de forte présence des professionnels sénégalais, afin d'accélérer le développement d'une expertise locale.

Autre fonds important, le Fonds d'Amorçage a été créé en Octobre 2020 avec l'appui du MEPC. Il permettra de financer la phase amont de préparation des projets requérant des investissements privés importants

Concernant le processus d'accréditation au Fonds Vert Climat (FVC), le cabinet EY a été désigné comme accompagnant du Fonds Souverain.

En 2021, une mission d'évaluation sera lancée avec l'appui de la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés et la Banque Agricole, structure accréditée au FVC.



## ■ Organisation et loi

L'année 2020 a été marquée par les travaux liés à l'élaboration de la nouvelle loi devant régir le FONISIS, suite au mandat qui lui a été confié pour la gestion du fonds intergénérationnel devant abriter une partie des revenus liés à l'exploitation des hydrocarbures.

L'élaboration de la loi afférente à l'évolution de l'organisation et du fonctionnement du Fonds souverain et à la gestion des recettes des hydrocarbures (LGRH) est pilotée par le comité interministériel chargé de l'élaboration du cadre de gestion des recettes d'hydrocarbures composé entre autres du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC), du Ministère des Finances et du Budget (MFB) et du Ministère du Pétrole et des Energies (MPE).

Le FONISIS a contribué aux travaux d'élaboration des projets de loi en participant aux réunions du Comité et à celles organisées entre la partie nationale et le Fonds Monétaire International. Les travaux ont été menés avec l'appui d'entités de l'Etat et d'experts mandatés par ce dernier, notamment Global Sovereign Advisory.

Le FONISIS a été convié aux côtés d'autres structures de l'Etat aux différents ateliers et réunions relatifs à l'élaboration du projet de loi portée par le MEPC devant réviser la loi n°2014-09 du 20 février 2014 relative aux contrats de partenariat. Cette loi, adoptée par le Conseil des Ministres en date du 23 décembre 2020, permettra d'améliorer le cadre juridique des PPP. De plus, le décret d'application de la loi a également été transmis au FONISIS, dans une démarche inclusive du MEPC.

En 2021, le processus d'adoption devrait être finalisé pour ces deux lois :

- Adoption de la loi PPP par l'Assemblée Nationale ;
- Adoption de la loi fixant les règles d'organisation et de fonctionnement d'un fonds souverain dénommé « Fonsis S.A. » et de la LGRH par le Conseil des Ministres et l'Assemblée Nationale.

Le portefeuille



# Les impacts

# Contribuer au développement économique et social durable



Le FONSI investit dans des industries stratégiques orientées vers la substitution des importations par la production locale et l'exportation et dans des projets porteurs (...) en s'appuyant sur l'avantage comparatif de notre pays par rapport au reste du monde  
**Extrait de l'exposé des motifs de la loi autorisant la création du FONSI.**

## ■ Créer des emplois

Au Sénégal, le taux de chômage est de 17% selon l'ANSD. La création d'emplois est donc au cœur des stratégies nationales. Le pays est confronté depuis la crise des années 1970 à une forte migration rurale et depuis plusieurs années à une émigration clandestine. Dakar reçoit 48,8% de la migration interne.

Les investissements du FONSI se font principalement hors de Dakar : deux investissements sur trois. Ces transactions ont un potentiel de création plus de 47 000 emplois. À titre d'illustration, DB Foods, spécialisée dans la transformation industrielle du riz, a mis en place un réseau de plus de 200 producteurs et a généré 500 emplois journaliers et autant en emplois indirects pour les populations locales. La montée en puissance de l'usine devrait permettre de générer davantage d'emplois.

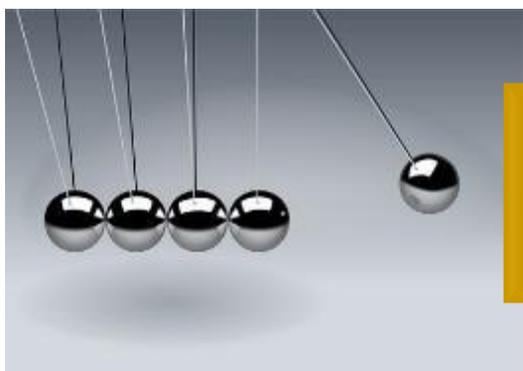
Les centrales solaires génèrent plus de 70 emplois et permettent de développer des activités autour des sites et dans les villages

d'implantation.

L'Agropole Sud, projet phare de l'Agrobusiness permettra de créer plus de 49 000 emplois directs et indirects.

## ■ Changer la vie des populations

L'implémentation de certains projets ont permis de booster les conditions économiques et sociales. Ainsi, le centre d'imagerie médicale POLIMED, permet aux populations de se soigner au plus près de leur famille, en restant dans leur environnement de vie, et de profiter de soins de standard international. L'implémentation de la centrale solaire Ten Merina a permis, outre l'apport de l'électricité aux populations, de contribuer au désenclavement du village avec la construction d'une route. De même, la mise en place de Senergy a permis de disposer d'une maternité pour les femmes de Santhiou Mékhé. Les villageois ont également été initiés à de nouvelles techniques de culture.



Le FONISIS réalise des investissements en tenant compte de leur impact sur les populations et l'environnement. Les investissements du Fonds souverain visent à accélérer la croissance des PME ou d'un secteur.

### ■ Contribuer à l'équité territoriale

À fin 2020, le FONISIS a réalisé près d'une trentaine de transactions. Deux investissements sur trois se font en dehors de Dakar.

Cela permet de créer des opportunités d'emplois hors de la capitale. Celle-ci représente 0,3% de la superficie du pays et 23% de la population selon les projections ANSD pour 2020.

En dehors du volume des investissements, les secteurs d'investissements visés jouent un rôle essentiel. En effet, le premier investissement opérationnel du FONISIS est un centre d'imagerie médicale au sein de l'hôpital de Mbour, à une centaine de kilomètres de Dakar. Ville carrefour, Mbour est situé dans la deuxième région la plus peuplée du Sénégal.

Ce centre permet aux populations de bénéficier d'un service de proximité assuré par une entité privée, selon les standards internationaux et à un coût conforme aux pratiques du service public. En 2020, le Centre célébrait ses 5 ans. Près de 130 000 actes d'imagerie y ont été réalisés depuis le démarrage des activités.

Le pilote devait être déroulé sur 10 ans. A mi-parcours, le FONISIS a entamé des échanges avec ses partenaires stratégiques, dont le MSAS, en vue du financement de la

réplication de ce modèle de partenariat public privé (PPP).

La construction d'une nouvelle infrastructure au sein de l'hôpital Mathlaboul Fawzaïni répond à cette même préoccupation portée par le MSAS : assurer une meilleure équité territoriale pour l'accès aux services de santé. Ce projet a été réorienté en Centre de Traitement des Epidémies en 8 semaines pour faire face à l'épidémie de COVID-19. Cette agilité dans la conduite du projet a permis à la Région de Diourbel, la troisième en terme de population selon les statistiques ANSD, de disposer d'un centre dédié au traitement des malades de la COVID-19 et donc d'accélérer la prise en charge médicale efficiente.

Ainsi, le FONISIS participe au programme du MSAS de relever le plateau médical et de livrer des hôpitaux opérationnels. Le FONISIS accompagne le MSAS, en plus du financement des infrastructures et leur maintenance, par la digitalisation du dossier médical patient (DMP). Le DMP permettra à tout médecin de disposer des informations et historiques médicaux nécessaires pour un diagnostic rapide et complet.

Pays œuvrant pour son émergence économique et social, le Sénégal adresse simultanément plusieurs défis dont ceux de la satisfaction des besoins énergétiques et l'autosuffisance alimentaire et pharmaceutique



### ■ Contribuer au renforcement de la production et au mix énergétique

En 2017, la première centrale solaire du portefeuille FONSI entré en production. Cette orientation vers les énergies plus propres et renouvelables dès le démarrage du Fonds Souverain lui a permis, à fin 2020, de disposer d'une capacité de production solaire de 120MW, soit 50% de la capacité solaire du Sénégal.

Cette contribution du FONSI à la diversification énergétique se poursuivra avec RGS, Réseau Gazier du Sénégal, société créée avec Senelec et Petrosen pour la construction du réseau de pipeline chargé d'acheminer le gaz des sites de productions vers les lieux d'utilisation.

La diversification du mix permet de baisser le coût de revient de l'énergie et le développement d'activités industrielles et de services nouveaux.

### ■ Contribuer à l'autosuffisance alimentaire et sanitaire

Le PAP2A, présenté lors du Conseil Présidentiel du 29 septembre 2020, a identifié des secteurs prioritaires et de souveraineté dont l'alimentaire, la santé et la pharmacie.

Sur le plan alimentaire, 18% des investissements du FONSI sont dédiés à l'agrobusiness. À date, 11%

de ces décaissements sont pour ce macro secteur. Les investissements réalisés ont contribué à l'accélération de l'industrie de transformation des céréales locales. Le FONSI a financé les opérations de modernisation de plusieurs PME en ce sens.

Ces transactions contribuent à valoriser les produits locaux et à renforcer la consommation locale, par la même, la diminution des importations alimentaires. Un fonds de financement a été mis en place pour investir dans les entreprises de services agricoles dans le Nord du Sénégal : le Fonds PME Nord Agri. Le premier investissement a permis la mise en place d'une usine de transformation du riz, DB Foods.

DB Foods a produit près de 1000T de riz sa première année et a pu constituer une véritable chaîne de valeur autour de son activité grâce à un réseau de plus de 200 producteurs auxquels des débouchés sont ainsi assurés, ainsi que plus de 500 emplois journaliers et autant en emplois indirects pour les populations locales. Cette production a couvert les besoins en riz de 12 500 personnes au vu de la consommation moyenne de 80 kg/an par personne. L'usine fait également de la mise en sac pour d'autres producteurs locaux, leur permettant ainsi de bénéficier d'un packaging modernisé.

Sur le plan de l'autonomie sanitaire et pharmaceutique, 41% des décaissements à fin 2020 du FONSIS ont été réalisés dans le secteur Santé & Pharma.

Parenterus, premier investissement du FONSIS dans l'industrie pharmaceutique, a obtenu, avec l'appui des Autorités du secteur, l'autorisation de commercialisation. Celle-ci a démarré en novembre permettant au Sénégal de disposer de sa seule unité de production

locale.

Dans le cadre du PAP2A, le FONSIS a été désigné pour la restructuration de la société MediS présente dans l'industrie pharmaceutique.

MediS est spécialisée dans la fabrication de médicaments bio-similaires pour la prise en charge de maladies chroniques comme le cancer, le diabète, l'hypertension artérielle etc.



### ■ Diminuer l'empreinte carbone

Senergy et Ten Merina ont reçu 42 250 tonnes CO2 de crédit carbone pour chaque centrale, soit 84 500 tonnes CO2 au total.

Sur les trois années d'exercice ces deux centrales ont bénéficié d'un crédit carbone de 253 500 tonnes CO2.

À leur mise en production, le crédit carbone prévisionnel était de 30 000 tonnes CO2 pour chaque centrale.

# Les perspectives



Le Sénégal a pu bâtir une économie indépendante de ses ressources géologiques. La future exploitation des ressources d'hydrocarbures, en particulier le pétrole et le gaz, lui ouvre de nouvelles perspectives favorables à un développement plus soutenu et diversifié.

La disponibilité d'une énergie moins coûteuse et plus propre aura des incidences sur l'accélération de l'industrialisation et le développement de nouvelles activités de services.

Ces transformations de l'environnement, se préparent avec la nouvelle loi d'orientation et de développement du secteur privé, la loi d'évolution de l'organisation et du fonctionnement du Fonds Souverain et celle afférent à la gestion des recettes des hydrocarbures (LGRH).

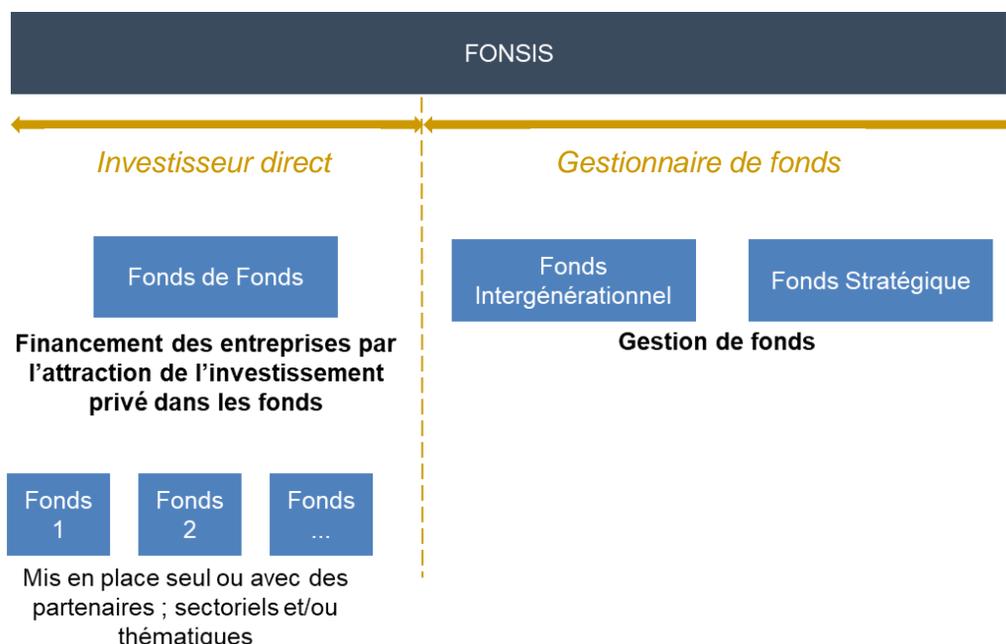
Depuis sa création, le FONDIS a pu concrétiser plusieurs projets

structurants, montrant ainsi sa capacité à délivrer, et ainsi contribuer au développement et à la croissance du Sénégal.

En 2021, la mission du Fonds Souverain évolue. Elle sera de contribuer au développement économique et social, durable en étant catalyseur et acteur de l'écosystème de l'épargne et du financement de l'économie et du secteur privé.

La nouvelle loi FONDIS, qui consacrera l'évolution du Fonds Souverain et l'intégration du Fonds Intergénérationnel a été rédigée avec l'appui du Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, des experts internationaux. Elle devrait être adoptée en 2021.

Elle permettra au FONDIS de disposer davantage de ressources pour l'accompagnement du Secteur privé.





Le contexte économique et social défavorable en 2020 se poursuivra en 2021. Les ambitions sont déclinées ainsi qu'il suit :

- Investissements dans des projets sélectifs ;
- Mise en place des sous-fonds (PME, REEF, etc.) ;
- Sortie d'investissement dans certaines sociétés
- Renforcement de la gouvernance du Fonds.

En 2021, le FONISIS travaillera sur 26 projets, dont 13 déjà en phase d'investissement.

Il s'agira également d'intégrer dans le portefeuille les projets suffisamment avancés dans le processus d'évaluation d'opportunité

d'investissement.

L'exécution des projets d'infrastructures médicales issus de la convention avec le MSAS et du privé sera également une priorité afin de contribuer efficacement à la souveraineté sanitaire.

Le FONISIS renforcera son dispositif de pilotage et de gouvernance. Une convention d'établissement sera également mis en place, ainsi qu'un plan de développement des compétences et d'épanouissement des collaborateurs.

Concernant les parties prenantes, il s'agira de poursuivre le renforcement des relations et confirmer le FONISIS comme acteur performant et reconnu.



 FONSIS

[www.fonsis.org](http://www.fonsis.org)

